


APE: "La crainte d'une redistribution SAUVAGE"

 Philippe Malaise, vice-président de l'Unipso, estime que la réforme APE est "menée avec trop de précipitation".

► La réforme des aides à la promotion de l'emploi, ces subsides publics qui concernent 60 000 emplois en Wallonie, provoque la crainte d'une partie significative du monde associatif. Elle a été votée en commission voici une semaine. Le Parlement wallon doit encore l'approuver, ce 20 mars.

"Ce qui nous inquiète, c'est la neutralité budgétaire de la réforme. Nous craignons que les montants des budgets qui passeront du ministre de l'Emploi vers les différents ministres de tutelle soient insuffisants que pour préserver l'emploi", nous confie Philippe Malaise, vice-président de l'Union des entreprises à profit social (Unipso), un secteur qui représente actuellement 339 000 personnes. "Cela représente 31 % de l'emploi wallon. On soutient cette réforme a priori. Mais elle se déroule à trop grande vitesse, et en plus, dans une période électorale. Il est clair que le ministre Jeholet veut mettre cette plume à son chapeau."

L'UNIPSO S'INQUIÈTE également du fait que "de nombreux emplois APE, alors qu'ils devraient être de la compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles, passent sous compétence wallonne."

Pour l'Unipso, cette "division des compétences crée de l'incohérence".

"Je ne veux pas jouer les Cassandre sur les pertes d'emplois. Certains vont disparaître, d'autres vont se créer", conclut Philippe Malaise. "Mais derrière ces points APE, il y a des personnes qui occupent des emplois, des missions bien spécifiques et essentielles au quotidien de nombreuses personnes. Par exemple, des infirmières qui se rendent près des personnes âgées, isolées en milieu rural. Il faut être attentif à ne pas perdre certains postes spécifiques. Notre crainte est que des redistributions sauvages de points s'opèrent et que le fait du prince change simplement de main."

AdM